

Optiwatt Eclairage performant



Confiez-nous l'optimisation de votre éclairage et grâce à la prime, récupérez jusqu'à 50% de votre investissement !

L'éclairage représente souvent le poste de consommation électrique le plus coûteux pour une entreprise. **Des économies importantes sont pourtant facilement réalisables** grâce à l'installation de sources lumineuses efficaces ou par exemple, de minuteries et de détecteurs de mouvement.

La solution Eclairage performant vous permet de réduire simplement et durablement votre facture d'électricité. L'expertise et le suivi sont gratuits et sur mesure. **Les travaux sont réalisés à des tarifs avantageux par des partenaires agréés SIG qui proposent un matériel de qualité au meilleur prix.**

La solution Eclairage performant vous offre :

Une prise en charge globale et gratuite comprenant :



- Un audit de votre éclairage.
- Un projet de rénovation sur mesure.
- Une offre adaptée et un calcul prévisionnel de rentabilité.
- Un suivi des travaux et un contrôle qualité.

Prestations fournies par des professionnels formés et agréés SIG

Une prime



21 ct
par kWh économisé

Soit une prime allant jusqu'à 50 % de votre investissement

Des économies importantes et durables



Jusqu'à 80 % de réduction sur votre facture d'électricité

Rentabilité de l'offre soumise : en moyenne moins de 3 ans

LES ÉNERGIES



Nom de l'entreprise : **EMS VENDÉE**

Secteur d'activité : *santé*

Date des travaux : *mars 2015*

Facture éclairage avant travaux : **15'519 CHF/an**

Facture éclairage après travaux : **6'276 CHF/an**

Économie annuelle : **9'244 CHF (-60%)**

Coût NET des travaux : **11'598 CHF**

Temps de retour sur investissement : **6 mois**

Témoignage de l'entreprise :

Très bon rapport et travail

Association des EMS de Lancy
Chemin des Mouilles 3
1213 Petit-Lancy
Tél. 022 879 82 00
Fax 022 879 82 10

*exécute
impeccablement*



Solution Optiwatt - Simulateur «Éclairage Performant »

Demande N°3336 | EMS vendée | 04.03.2015

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Raison sociale du prestataire	Terragir
Nom / Prénom du prestataire	Duborgel Adrier
Adresse du prestataire	1 Av. de Vaudagne 1217 Meyrin
Raison sociale du bénéficiaire	ASSOC. DES EMS DE LANCY
Nom / Prénom du bénéficiaire	Picasso Danilo
Adresse du bénéficiaire	1 ch. de la vendée 1213 petit-lancy
Lieu des travaux	EMS vendée 1 Ch. de la Vendée 1213 PETIT-LANCY
Coût du kWh	16 ct.
Gamme SIG Vitale	Offre Découverte

COÛTS DE L'ÉNERGIE

Facture d'électricité annuelle avant travaux	15'519 CHF/an	96'996 kWh/an
Économie annuelle d'électricité	-9'244 CHF/an	-57'772 kWh/an
Facture d'électricité annuelle après travaux	6'276 CHF/an	39'224 kWh/an

INVESTISSEMENT

Coût de l'installation	11'598 CHF
Prime financière éco21	-5'799 CHF
Économie d'impôts (en moyenne 24%)	-1'392 CHF
Coût de l'installation après déductions	4'407 CHF net (HT)

RETOUR SUR INVESTISSEMENT

Retour sur investissement sans économie d'impôts ni prime éco21	1.25 ans
Retour sur investissement avec économie d'impôts et prime éco21	0.48 ans

Mentions légales

Document non contractuel. SIG n'assume aucune responsabilité quant à l'exactitude de l'estimation des kWh économisés indiquée dans le présent document. L'économie financière et énergétique réelle peut diverger fortement de l'économie estimée en fonction des conditions réelles d'utilisation et du montant des travaux réalisés. Les montants des déductions fiscales et de la prime éco21 sont mentionnés à titre indicatif. Il appartient au porteur de projet d'effectuer les démarches nécessaires afin de pouvoir bénéficier de l'économie d'impôts.

Nom de l'entreprise : **PHARMACIE NOYER**

Secteur d'activité : *santé*

Date des travaux : *janvier 2016*

Facture éclairage avant travaux : **3'269 CHF/an**

Facture éclairage après travaux : **818 CHF/an**

Économie annuelle : **2'451 CHF (-75%)**

Coût NET des travaux : **775 CHF**

Temps de retour sur investissement : **4 mois**

Témoignage de l'entreprise :

Beau travail, bien effectué et rapidement,
Personne agréable et à l'écoute.
Le résultat est magnifique; une belle lumière
et des frais bien moindres

PHARMACIE NOYER S.A.
M. SQUADRANI- NOYER
Pharmacien responsable
3, Palettes - 1212 GRAND-LANCY
Tél. 022 794 67 22 Fax 022 794 54 80





Simulateur éco21 « Solution éclairage »
Demande N°11452 | Pharmacie du Noyer | 15.09.2016

VOTRE PRESTATAIRE

Raison sociale du prestataire	Terragir
Nom / Prénom du prestataire	Rezzonico Armand
Adresse du prestataire	1 Av. de Vaudagne 1217 Meyrin

BÉNÉFICIAIRE

Type de consommateur	Optiwatt : PME-PMI
Raison sociale du bénéficiaire	PHARMACIE NOYER SA
Nom / Prénom du bénéficiaire	Squadrani-Noyer Manuela
Adresse du bénéficiaire	3 Chemin des Palettes 1212 Grand-Lancy
Lieu des travaux	Pharmacie du Noyer 3 Chemin des Palettes 1212 Grand-Lancy
Coût du kWh	20 ct. (inconnu)
Gamme SIG Vitale	SIG Vitale Bleu

COÛTS DE L'ÉNERGIE

Facture d'électricité annuelle avant travaux	3'269 CHF/an	16'345 kWh/an
Économie annuelle d'électricité	-2'451 CHF/an	-12'255 kWh/an
Facture d'électricité annuelle après travaux	818 CHF/an	4'090 kWh/an

INVESTISSEMENT

Coût de l'installation	2'039 CHF
Prime financière éco21	-1'017 CHF
Économie d'impôts (en moyenne 24%)	-245 CHF
Coût de l'installation après déductions (HT)	777 CHF

RETOUR SUR INVESTISSEMENT

Sans économie d'impôts ni prime éco21	10 mois
Avec économie d'impôts et prime éco21	4 mois

Mentions légales

Document non contractuel. SIG n'assume aucune responsabilité quant à l'exactitude de l'estimation des kWh économisés indiquée dans le présent document. L'économie financière et énergétique réelle peut diverger fortement de l'économie estimée en fonction des conditions réelles d'utilisation et du montant des travaux réalisés. Les montants des déductions fiscales et de la prime éco21 sont mentionnés à titre indicatif. Il appartient au porteur de projet d'effectuer les démarches nécessaires afin de pouvoir bénéficier de l'économie d'impôts.

15.09.2016 à 09:17

éco21, © copyright 2009 - 2016, tous droits réservés

page 1 de 2

Nom de l'entreprise : **GARAGE ESTORIL**

Secteur d'activité : *garage*

Date des travaux : *juillet 2014*

Facture éclairage avant travaux : **4'059 CHF/an**

Facture éclairage après travaux : **1'385 CHF/an**

Économie annuelle : **2'673 CHF (-66%)**

Coût NET des travaux : **2'752 CHF**

Temps de retour sur investissement : **1 an**

Témoignage de l'entreprise :

Terragir, une équipe qui
prend les devants dans notre
intérêt et qui s'occupe d'effectuer
toute la mise en place.
Il n'y a que des avantages
à ce programme.

CENTRE AUTOMOBILE
ESTORIL SA

Chemin des Léchères 8

1217 Meyrin - Genève / Suisse

Tel + 41 22 785 26 55



Solution Optiwatt - Simulateur «Éclairage Performant »

Demande N°510 | Garage Estoril | 03.07.2014

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Raison sociale du prestataire	Terragir
Nom / Prénom du prestataire	Iberg Ludovic
Adresse du prestataire	1 Av. Vaudagne 1217 Meyrin
Raison sociale du bénéficiaire	Estoril
Nom / Prénom du bénéficiaire	Fernandes Rafael
Adresse du bénéficiaire	8 Ch. des Léchères 1217 Meyrin
Lieu des travaux	Garage Estoril 8 Ch. des Léchères 1217 Meyrin
Coût du kWh	22 ct.
Gamme SIG Vitale	SIG Vitale Bleu

COÛTS DE L'ÉNERGIE

Facture d'électricité annuelle avant travaux	4 059 CHF/an	18'448 kWh/an
Économie annuelle d'électricité	-2 673 CHF/an	-12'152 kWh/an
Facture d'électricité annuelle après travaux	1'385 CHF/an	6'296 kWh/an

INVESTISSEMENT

Coût de l'installation	6'979 CHF
Prime financière éco21	-2'552 CHF
Déduction fiscale (maximum 24%)	-1'675 CHF
Coût de l'installation après déductions	2'752 CHF net (HT)

RETOUR SUR INVESTISSEMENT

Retour sur investissement sans déduction fiscale ni prime éco21	2.61 ans
Retour sur investissement avec déduction fiscale et prime éco21	1.03 ans

Mentions légales

Document non contractuel. SIG n'assume aucune responsabilité quant à l'exactitude de l'estimation des kWh économisés indiquée dans le présent document. L'économie financière et énergétique réelle peut diverger fortement de l'économie estimée en fonction des conditions réelles d'utilisation et du montant des travaux réalisés. Les montants des déductions fiscales et de la prime éco21 sont mentionnés à titre indicatif. Il appartient au porteur de projet d'effectuer les démarches nécessaires afin de pouvoir bénéficier de la déduction fiscale.

Nom de l'entreprise : **RESTAURANT LA PLACE**

Secteur d'activité : *restaurant*

Date des travaux : *novembre 2015*

Facture éclairage avant travaux : **1'629 CHF/an**

Facture éclairage après travaux : **502 CHF/an**

Économie annuelle : **1'128 CHF (-69%)**

Coût NET des travaux : **531 CHF**

Temps de retour sur investissement : **6 mois**

Témoignage de l'entreprise :

NOUS REMERCIONS LE PERSONNEL POUR SA
GENTILLESSE ET DISPONIBILITÉ.
NOUS APPRECIONS LE GRAND PROFESSIONALISME
ET RECOMMANDONS VIVEMENT CETTE ENTREPRISE
À DE TIÈRES PERSONNES.





Solution Optiwatt - Simulateur «Éclairage Performant »

Demande N°4113 | Restaurant la place | 03.11.2015

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Raison sociale du prestataire	Terragir
Nom / Prénom du prestataire	Duborgel Adrien
Adresse du prestataire	1 Av. de Vaudagne 1217 Meyrin
Raison sociale du bénéficiaire	VINCENZO DE ROSA CAFE DE LA PLACE
Nom / Prénom du bénéficiaire	De Rosa Vincenzo
Adresse du bénéficiaire	143 Route de Saint-Julien 1228 plan-les-Ouates
Lieu des travaux	Restaurant la place 143 Route de Saint-Julien 1228 plan-les-Ouates
Coût du kWh	21 ct.
Gamme SIG Vitale	SIG Vitale Bleu

COÛTS DE L'ÉNERGIE

Facture d'électricité annuelle avant travaux	1'629 CHF/an	7'759 kWh/an
Économie annuelle d'électricité	-1'128 CHF/an	-5'370 kWh/an
Facture d'électricité annuelle après travaux	502 CHF/an	2'389 kWh/an

INVESTISSEMENT

Coût de l'installation	1'398 CHF
Prime financière éco21	-699 CHF
Économie d'impôts (en moyenne 24%)	-168 CHF
Coût de l'installation après réductions	531 CHF net (HT)

RETOUR SUR INVESTISSEMENT

Retour sur investissement sans économie d'impôts ni prime éco21	1.24 ans
Retour sur investissement avec économie d'impôts et prime éco21	0.47 ans

Mentions légales

Document non contractuel. SIG n'assume aucune responsabilité quant à l'exactitude de l'estimation des kWh économisés indiquée dans le présent document. L'économie financière et énergétique réelle peut diverger fortement de l'économie estimée en fonction des conditions réelles d'utilisation et du montant des travaux réalisés. Les montants des réductions fiscales et de la prime éco21 sont mentionnés à titre indicatif. Il appartient au porteur de projet d'effectuer les démarches nécessaires afin de pouvoir bénéficier de l'économie d'impôts.

Nom de l'entreprise : **ESPACE SANTE BELLEVUE**

Secteur d'activité : *santé*

Date des travaux : *juillet 2016*

Facture éclairage avant travaux : **8'008 CHF/an**

Facture éclairage après travaux : **3'751 CHF/an**

Économie annuelle : **4'257 CHF (-53%)**

Coût NET des travaux : **1'541 CHF**

Temps de retour sur investissement : **4 mois**

Témoignage de l'entreprise :

C'est une entreprise extrêmement performante et efficace. Suite aux travaux nous avons une luminosité bien meilleure qu'avant.

Nous sommes très satisfaits du résultat lumineux et économique.



CHEMIN DES LIMITES 1A
1293 BELLEVUE - CH
T. +41 22 959 70 70



Simulateur éco21 « Solution éclairage »
Demande N°15358 | ESPACE SANTE BELLEVUE | 13.07.2016

VOTRE PRESTATAIRE

Raison sociale du prestataire	Terragir
Nom / Prénom du prestataire	Duborgel Adrien
Adresse du prestataire	1 Av. de Vaudagne 1217 Meyrin

BÉNÉFICIAIRE

Type de consommateur	Optiwatt : PME-PMI
Raison sociale du bénéficiaire	ESPACE FITNESS SANTE BELLEVUE Sàrl
Nom / Prénom du bénéficiaire	ZURCHER MARCANTE & FLEURY Donald
Adresse du bénéficiaire	1A Ch. des Limites 1293 Bellevue
Lieu des travaux	ESPACE SANTE BELLEVUE 1 A Ch. des Limites 1293 BELLEVUE
Coût du kWh	20 ct. (inconnu)
Gamme SIG Vitale	SIG Vitale Bleu

COÛTS DE L'ÉNERGIE

Facture d'électricité annuelle avant travaux	8'008 CHF/an	40'039 kWh/an
Économie annuelle d'électricité	-4'257 CHF/an	-21'286 kWh/an
Facture d'électricité annuelle après travaux	3'751 CHF/an	18'753 kWh/an

INVESTISSEMENT

Coût de l'installation	4'055 CHF
Prime financière éco21	-2'028 CHF
Économie d'impôts (en moyenne 24%)	-497 CHF
Coût de l'installation après déductions (HT)	1'541 CHF

RETOUR SUR INVESTISSEMENT

Sans économie d'impôts ni prime éco21	11 mois
Avec économie d'impôts et prime éco21	4 mois

Mentions légales

Document non contractuel. SIG n'assume aucune responsabilité quant à l'exactitude de l'estimation des kWh économisés indiquée dans le présent document. L'économie financière et énergétique réelle peut diverger fortement de l'économie estimée en fonction des conditions réelles d'utilisation et du montant des travaux réalisés. Les montants des déductions fiscales et de la prime éco21 sont mentionnés à titre indicatif. Il appartient au porteur de projet d'effectuer les démarches nécessaires afin de pouvoir bénéficier de l'économie d'impôts.